

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Sécurité pénitentiaire : 650 agents renforcent leurs capacités

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

✓ DONNER aux apprenants des outils théoriques pour appréhender au mieux le rôle et la place d'un agent pénitentiaire et, surtout, envisager une définition concrète et pratique plutôt que théorique et abstraite de cette notion ". C'est par ces mots que le directeur de stage, le colonel Germain Kinda, a résumé hier les objectifs poursuivis par le stage de renforcement des capacités professionnelles des agents de la Sécurité pénitentiaire (SP), à la prison centrale de Libreville. Lequel a pris fin hier par une cérémonie de remise officielle

des parchemins aux apprenants. Présidée par le commandant en chef de la SP, le général de brigade Jean-Germain Efcayong-Onong, cette rencontre était rehaussée par la présence de plusieurs officiers supérieurs, officiers subalternes et sous-officiers. Remise des parchemins aux échantillons représentatifs de chaque grade des récipiendaires puis décoration de la médaille d'or de deux autres agents de la SP ont constitué les temps forts de cette cérémonie. Ils étaient au total 650 personnels dont 120 officiers, 240 sous-officiers et 240 agents de rang à prendre part à cette formation qui a duré trois mois. À

l'occasion de cet apprentissage, ces hommes et femmes ont été formés aux " domaines variés liés à la surveillance, au greffe, au maniement des armes et du matériel de maintien de l'ordre, aux dimensions sécuritaires et juridiques, etc. ", a indiqué le colonel Germain Kinga. Ce stage pluridisciplinaire traduit ainsi, pour le commandant en chef de la SP, l'application de la recommandation des plus hautes autorités de la République sur la mise en œuvre des politiques adaptées à la formation en vue de rendre les Forces armées plus opérationnelles. C'est pourquoi " dès ma prise de fonction, j'ai fait de la formation mon cheval de



Photo : SNN

Officiels et récipiendaires au terme de la remise des parchemins.

bataille ", a déclaré le général de brigade Jean-Germain Efcayong-Onong, avant d'adresser ses vives félicitations aussi bien aux formateurs qu'aux récipiendaires. Soulignons que plus de 2 500

agents de la SP, tous grades confondus, suivront très prochainement des formations dans divers domaines, notamment les techniques de détection des stupéfiants, la gestion démocratique des foules, etc.



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 20/11/2020

Appel d'offres N°009/DPA/DAA/CSA-ETE

Source de financement : CNSS

I/ OBJET

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, lance un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire pouvant réaliser les travaux de réhabilitation d'une de ses résidences sises au quartier Batterie 4 dans le 1er arrondissement de Libreville.

II/ LOTS

Les différents lots sont les suivants :

- Lot 1 : Travaux génie civil ;
- Lot 2 : Aménagements extérieurs.

III/PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du Décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

IV/ CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

V/ RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le retrait du dossier d'appel d'offres se fait à la DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES ACHATS, Sise à l'immeuble la "Mérienne", en face du Méridien RE-NDAMA (2e étage) contre paiement à la caisse de l'Agence Comptable (Siège Social - 6e étage) d'un montant non remboursable de 150 000 FCFA par lot (cent cinquante mille francs CFA).

VI/ CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 111 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

VII/ DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées au plus tard le 20 novembre 2020 à 15 heures au Secrétariat du Directeur Général, sis au 7e étage de l'immeuble du Siège.

Au terme de la procédure d'appel d'offres ; une fois retenue, l'entreprise adjudicataire ou le soumissionnaire retenu s'engage de façon irrévocable à signer le contrat, sauf cas de force majeure.

VIII/ OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui seront présents le 04 décembre à 10h à la salle de réunion de la Direction Générale (sise au 7e étage du Siège Social).

Fait à Libreville, le 05 novembre 2020

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Dr. Charles MENDOUË